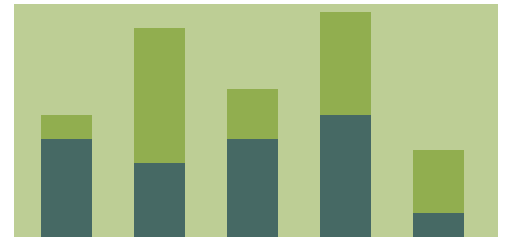




## PREMIÈRE PARTIE : Les transitions agricoles en Bourgogne-Franche-Comté depuis 1970 jusqu'à 2020



### B - LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

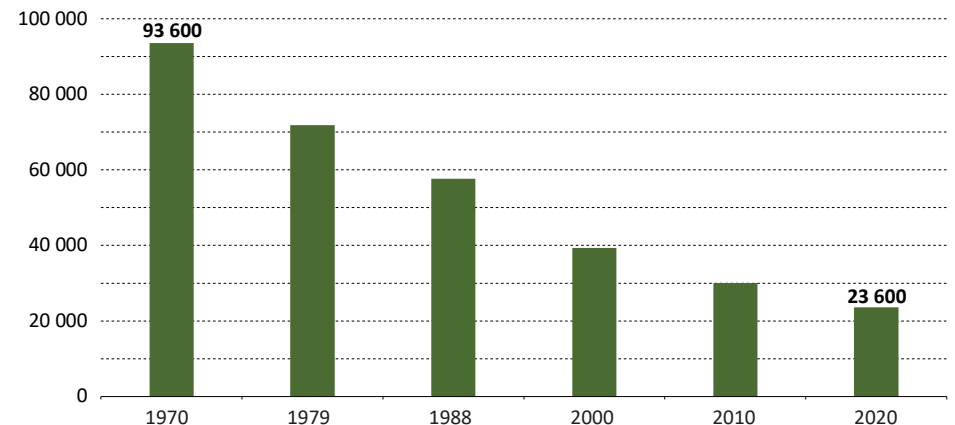
#### Une baisse du nombre d'exploitations accompagnée de l'augmentation de leur taille

Le nombre d'exploitations agricoles en Bourgogne-Franche-Comté a fortement diminué, de 75 % entre 1970 et 2020 (figure 4). La région comptait 93 600 exploitations en 1970, un nombre en baisse continue jusqu'en 2020, avec 23 600 exploitations. La SAU moyenne par exploitation n'a cessé d'augmenter depuis 1970 avec 27 ha, passant à 103 ha en 2020 (figure 5). Comme au niveau national, une concentration de la SAU est observée dans les exploitations restantes. En effet, le nombre d'exploitations en France métropolitaine est également en diminution (1,59 million en 1970 à 389 800 en 2020, soit - 76 %) et la SAU moyenne par exploitation est en augmentation (19 ha à 69 ha).

#### L'agrandissement progressif des exploitations agricoles

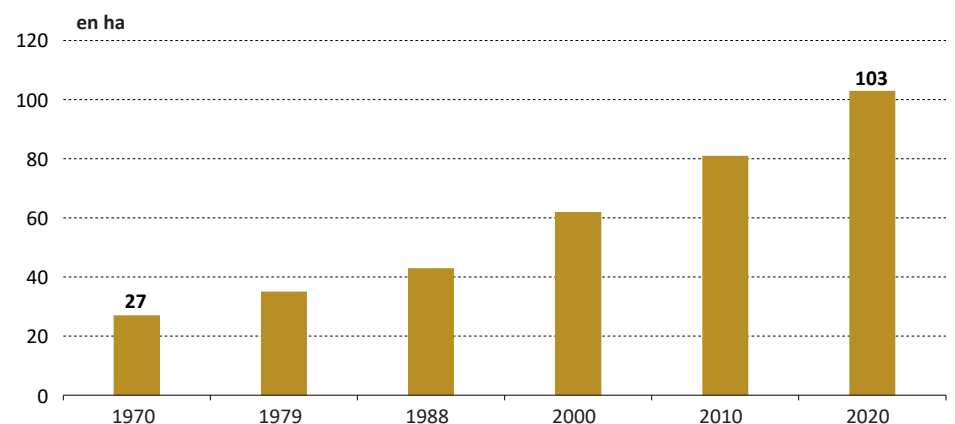
La répartition des exploitations agricoles selon la taille a ainsi été modifiée. La part des petites et moyennes exploitations (moins de 50 ha), qui était largement majoritaire en 1970, a diminué jusqu'en 2020 de 83 % à 40 % (figure 6). La diminution du nombre des plus petites exploitations s'explique par un accroissement progressif de la taille des exploitations au fur et à mesure des recensements agricoles. Ainsi le nombre d'exploitations de plus de 200 ha se développe dès 2000, augmentant de 2 000 à 3 700

Figure 4 : Évolution du nombre d'exploitations en Bourgogne-Franche-Comté entre 1979 et 2020



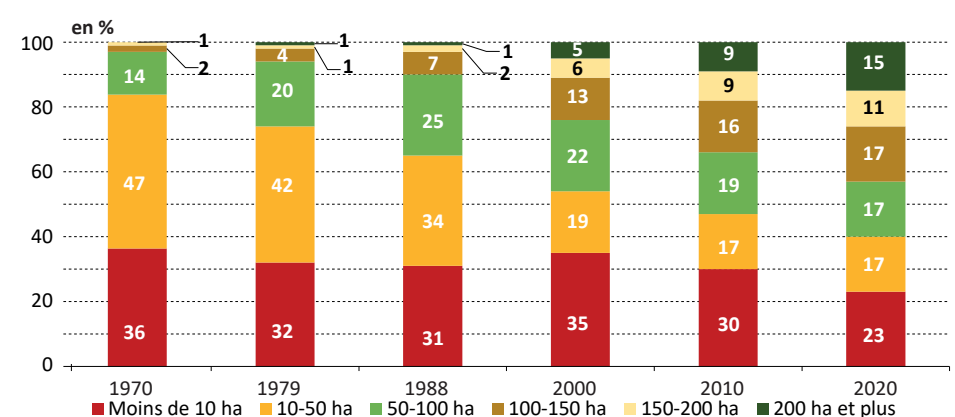
Source : Agreste – Recensements Agricoles

Figure 5 : Évolution de la Surface Agricole Utilisée moyenne par exploitation (en ha) entre 1979 et 2020 en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste – Recensements Agricoles

Figure 6 : Répartition des exploitations agricoles selon leur taille (SAU en ha) en Bourgogne-Franche-Comté entre 1970 et 2020



Source : Agreste – Recensements Agricoles



## PREMIÈRE PARTIE : Les transitions agricoles en Bourgogne-Franche-Comté de 1970 à 2020

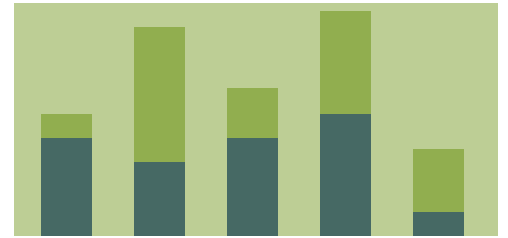


Figure 7 : Effectif des exploitations agricoles selon leur catégorie de taille (SAU en ha) en Bourgogne-Franche-Comté entre 1970 et 2020

Année	Moins de 10 ha	10-50 ha	50-100 ha	100-150 ha	150-200 ha	200 ha et plus
1970	33 300	44 400	12 600	2 300	600	400
1980	22 900	30 400	14 200	3 100	800	500
1988	17 800	19 800	14 300	3 900	1 200	700
2000	13 800	7 400	8 700	5 200	2 300	2 000
2010	9 000	5 000	5 700	4 800	2 600	2 900
2020	5 500	4 000	4 000	4 000	2 600	3 700

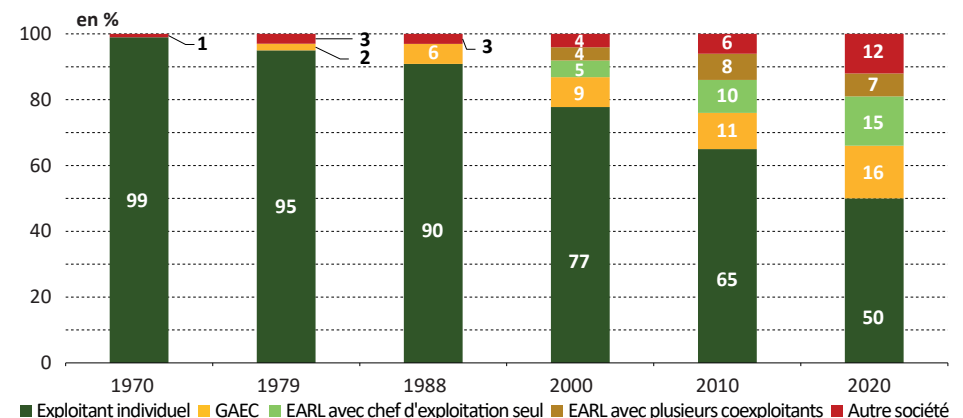
Source : Agreste – Recensements Agricoles

exploitations entre 2000 et 2020 (figure 7).

### L'évolution des GAEC et formes sociétaires

L'agrandissement des exploitations s'accompagne du développement des formes sociétaires, c'est-à-dire des GAEC, des EARL et autres formes de sociétés. Elles sont presque inexistantes en 1970 et représentent 50 % des exploitations en 2020 (figure 8).

Figure 8 : Évolution des statuts des exploitations agricoles de Bourgogne-Franche-Comté entre 1979 et 2020



Source : Agreste – Recensements Agricoles

Le statut d'exploitation majoritaire sur toute la période est celui des exploitants individuels,

largement dominant de 1970 (99 %) à 1988 (90 %). Toutefois, leur pourcentage diminue pro-

gressivement pour atteindre en 2020 une part de 50 % des statuts. Les exploitations individuelles ont donc diminué de 87 % en 50 ans. Il s'agit d'une baisse de grande ampleur, plus importante que la diminution de 75 % du nombre d'exploitations sur la même période. La chute des exploitations individuelles est liée au développement d'autres statuts tels que les GAEC, EARL et d'autres formes de sociétés, protégeant le patrimoine personnel de chaque associé.

Figure 9 : Effectifs des statuts d'exploitation en Bourgogne-Franche-Comté entre 1970 et 2020

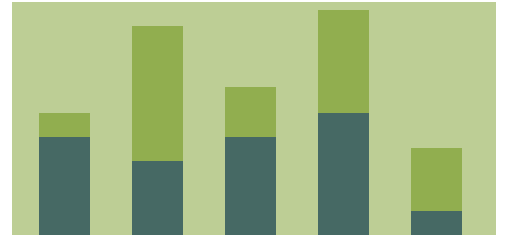
Année	Exploitant individuel	GAEC	EARL avec chef d'exploitation seul	EARL avec plusieurs coexploitants	Autre société
1970	92 800	300	0	0	500
1980	67 900	1 700	0	0	2 200
1988	52 100	3 500	70	40	2 000
2000	30 400	3 600	2 100	1 500	1 700
2010	19 600	3 200	3 100	2 300	2 000
2020	11 900	3 900	3 500	1 600	2 900

Source : Agreste – Recensements Agricoles

Le développement des GAEC débute dès 1979 avec une hausse



## PREMIÈRE PARTIE : Les transitions agricoles en Bourgogne-Franche-Comté depuis 1970 jusqu'à 2020



de leur part en 2000 (9 %) puis en 2020 (16 %). Ce statut d'exploitation est le deuxième plus représenté au cours des six recensements agricoles, après les exploitants individuels.

Les premières EARL apparaissent en 1988, après la création de ce statut juridique en 1985, mais restent minoritaires (110 EARL, figure 9). La proportion des exploitations agricoles ayant opté pour ce statut

augmente en 2000 (9 %) et en 2020 (22 %). On observe une répartition équivalente entre celles dirigées par un chef d'exploitation ou plusieurs coexploitants en 2000 et 2020.

